

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS PARRAISANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION · RÉDACTION · IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifori - SION - Téléphone 2.19.05 - Chèques postaux Ilc 1748

ABONNEMENTS :

SUISSE : 1 an Fr. 10.-, avec Bulletin officiel Fr. 15.50
 6 mois „ 5.50, avec Bulletin officiel Fr. 8.25
 3 mois „ 3.-, — — — — — 4.50
 ETRANGER : un an Fr. 18.- — — — — — 24.-
 Joindre 20 ct. en timbres poste à vos changements d'adresses

RÉGIE DES ANNONCES Publicitas S. A.

AV. DE LA GARE - SION - TÉL. 2.12.56 - CH. POST. Ilc 485
 Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger
 ANNONCES : la ligne mm., Canton 9 ct. - Suisse 11 ct.
 AVIS MORTUAIRES : 16 centimes la ligne millimètre.
 RECLAMES : Valais 20 ct., Suisse 25 ct. — Les articles de forme publicitaire doivent être accompagnés d'une annonce.

Les géologues à Chandoline

Pendant les fêtes qui marquèrent le passage, à Sion, des membres de la Nouvelle Société Helvétique des Sciences naturelles, un groupe a bénéficié de l'aubaine d'une leçon de choses expérimentale. L'expérience confirme les découvertes de l'esprit; c'est l'alpha de toutes les sciences. Les géologues suisses ne manquèrent pas de franchir le pont du Rhône et de passer un après-midi dans un laboratoire choisi tout exprès pour eux. Ils se rendirent aux mines de Chandoline, voulant voir du charbon nature, aux entrailles mêmes de la terre.

Fort aimablement reçus par MM. Dionisotti et Zeiter, entourés de leur état-major de géologues, techniciens et ingénieurs miniers, la cohorte, forte d'une cinquantaine de participants, fut répartie en huit groupes. Parmi elle, on comptait un nombre appréciable de dames. Chacune et chacun s'empresent de revêtir la cotte bleue du «porion», de prendre, au dépôt, les solides lampes d'acétylène. Plus ou moins courbés, ils s'engouffrent sous les voûtes des tunnels. Agréable sensation, en une journée tropicale, où la température extérieure était comparable à celle d'un four.

Sous la conduite de M. Lombard, géologue, les participants se sont arrêtés un instant sur la rive même du fleuve. De là, le regard embrasse l'ensemble des collines de Salins, des Mayens et de Nendaz. Sous ce site verdoyant de coteaux, de vergers et de forêts, l'œil du savant scrute l'écorce terrestre. L'orateur indique les veines rocheuses et schisteuses à quoi se reconnaissent les filons charbonniers. Première leçon de choses.

On pénètre ensuite dans l'exploitation. Les présentations faites, l'excursion dans la mine commence. La principale surprise des assistants fut de découvrir un agencement technique complet au fond des galeries, éclairées à l'électricité. Aux carrefours des lignes Decauville, de petites sous-stations électriques ont été installées. Elles alimentent en énergie les treuils des funiculaires qui descendent profondément sous terre, mais elles servent aussi au pompage de l'eau, au souffleries d'air frais, à la compression des marteaux-piqueurs. L'usine se poursuit ainsi, avec son mécanisme complet et délicat, jusque près des derniers boyaux, où les mineurs accroupis, arrachent à la terre son «or-noir» à force de travail et de volonté.

Les géologues s'arrêtent, par place, devant des filons d'une grosseur exceptionnelle. Il y a d'énormes poches de charbon. Puis, les filons se rétrécissent. On passe au centre de cavernes où il a fallu installer de véritables forêts de madriers épais, pour empêcher les voûtes de craquer. Ailleurs, le remblai a servi à construire des murs de soutènement, bâtis dans les règles de l'art.

Revenus en plein air, une réception fut offerte à ces messieurs, à l'issue de leur visite dans la mine. Plusieurs discours soulignèrent les mérites des pionniers de Chandoline. On évoqua le passé et l'avenir de la mine.

M. Tercier, de Fribourg, président des géologues suisses, souligne la fructueuse collaboration qui a pu s'établir, entre la di-

rection des mines de Chandoline et les spécialistes qu'il représente. Le rendement minier a pu être augmenté, grâce à cette contribution de la science. Il salue les collaborateurs de la première heure: M. Vogel-sang, chassé par la tourmente de la lointaine Nouvelle-Calédonie et dont les services sont, maintenant, si précieux en Valais; M. Blanc, géologue-cartographe, principal auxiliaire de la mine. Parmi les participants, il note la présence de M. Burgstorf, président de la commission géologue suisse, de M. le professeur Gabus, de l'Université de Lausanne, de M. Unterlocher, M. Peyer et Friedländer, de Zurich. Un hôte de marque est des nôtres, c'est M. le professeur Mata, de l'Université de Rome, accompagné de plusieurs collaborateurs. On note encore la présence de M. Campana, le jeune poulain du professeur Tercier, de M. Rospondek, chef de l'équipe des Polonais.

Dans un résumé historique, des plus captivant, M. Lombard évoque le temps des premières fouilles à Chandoline. Elles remontent à l'an 1810. L'entreprise est signalée par Bernouilli. En 1814, l'ingénieur français Guémard fournit un premier rapport sur les résultats obtenus. On ne tirait de la mine que quelques chars de charbon, mais il est vrai de dire qu'on en sortait sans arrêt. L'extension la plus vaste se produisit durant la guerre 14-18.

Chandoline produit un nombre déjà impressionnant de tonnes. Voici quelques chiffres:

- 4200 tonnes en 1918;
- 6000 tonnes en 1919;
- 9600 tonnes en 1920;
- 1100 tonnes en 1921;
- 2400 tonnes en 1922.

Aujourd'hui, les moyennes mensuelles d'extraction varient entre trois mille et quatre mille tonnes.

Le savant géologue, attaché aux services de Chandoline, explique ensuite la nature des terrains tectoniques et la manière dont les bancs carbonifères s'y trouvent répartis.

Pour le profane, il suffira de dire que les gisements principaux, où les mineurs exercent, en ce moment, leur métier, portent quatre appellations principales; d'ailleurs très suggestives: Transvaal, Berne, Mayens et Liege. Il y a aussi le filon des Polonais, le filon Etienne, etc.

Prenant la parole après M. Lombard, M. Gagnebin exalta en termes enthousiastes l'œuvre accomplie par M. Dionisotti, qu'il appelle: « l'animateur, l'homme qui a eu du poil. » Il fallait, en effet, du cran pour entreprendre une œuvre aussi vaste, si hérissée de difficultés et de pièges, à la veille même des hostilités.

M. l'ingénieur Volgsang conclut la série de ces discours, tous pleins de feu et d'humour, en soulignant la part des ouvriers dans cette brillante réussite. Ne croyez pas, dit-il, que l'abattage du charbon soit chose facile. Elle est, au contraire, dangereuse et très coûteuse. Mais dans toute l'énergie ici dépensée, il y a une volonté et un idéal, communs aux patrons et aux ouvriers: c'est le désir de fraternité et d'entente, qui doit conduire partout à la paix.

Robert Sédunov



Nouveaux engins de guerre

Afin d'assurer les transports, les Allemands utilisent sur le front russe un engin intermédiaire entre le char d'assaut et la motocyclette. Cette machine est, comme on le voit, munie de chenilles et d'une avant; elle peut transporter trois hommes et remorquer des pièces d'artillerie ou des voitures de munitions.

La lutte pour l'eau en Valais

Conférence de M. le Prof. Dr Ignace Mariétan à l'occasion de la 122me Session de la Nouvelle Sté Helvétique des Sciences Naturelles

(Suite)

Phase de lutte individuelle offensive pour les voisins

Sur cette longue période qui a duré depuis les débuts des installations humaines dans la vallée du Rhône jusqu'en 1863, nous ne savons que peu de choses. Les chroniques relatent, très brièvement, des inondations causant des dommages aux moissons, ce qui prouve que certains terrains de la plaine étaient déjà cultivés. La plus ancienne date de 580 «Eo anno, mense octobri, ita in Wallensi territorio, Rhodanus exundavit ut copias messium denegaret». (Chronique de Marius d'Avenches). On ne sait plus rien pendant de longs siècles; en 1086 la fonte des neiges provoque une inondation de toute la plaine. Nouvelles inondations, en 1338, 1459 et surtout 1469. Au XVIème siècle, c'est 1521, puis les grandes inondations de la Dranse en 1545 et 1595; celles de la Viège de Saas 1589. En 1546, la Diète se préoccupe de diriger le Rhône «en droiteure», elle ordonne à la commune de Martigny d'avoir à conduire la Dranse à l'aval du tournant des Follateres.

Au XVIIème siècle, on signale les inondations de 1610, 1620 et celle de 1640 qui avait enlevé tous les ponts sauf ceux de Grengiols, de Môle et de St-Maurice. En 1636, le torrent de la Mare (St Barthélémy) forme un barrage au Bois-Noir, les routes furent impraticables jusqu'à Riddes par suite du refoulement du Rhône. En 1602, la Diète fixe la largeur du lit du Rhône à 180 toises (185 m.).

Au XVIIIème siècle, c'est la Viège qui cause de graves dégâts à Monthey en 1726 et 1733; on lui avait creusé un nouveau lit, mais insuffisamment solide. Le Rhône déborde en 1713, 1778; le lac de Mattmark se vide plusieurs fois causant de gros ravages dans la vallée de Saas.

A la conférence d'Aigle, en 1756, les Etats riverains décident de faire dresser un plan du Rhône pour mettre fin aux conflits perpétuels occasionnés par le limitage du lit. Le rapport des géomètres donne les premières considérations techniques touchant une exécution plus méthodique des travaux de défense et l'exhaussement des parties basses par le colmatage. Les experts demandent le rétrécissement du lit à 40 toises (32.5 m.) et le redressement du cours.

Le XIXème siècle est marqué par la grosse inondation de la Dranse causée par la rupture du barrage du glacier de Giétroz en 1818 et par les inondations du Rhône en 1834, 1839, 1855, et surtout celle de 1860 qui furent désastreuses.

On voit que les inondations jalonnent de dates sinistres l'histoire du fleuve: moments tragiques où le tocsin lançait ses appels alarmants à travers la vallée.

Jusqu'au XIXème siècle, la lutte contre le Rhône était organisée par les communes, sans aucun plan d'ensemble; on s'efforçait de se préserver en rejetant le fleuve sur le côté opposé. Les digues étaient constituées le plus souvent par des arbres et des fascines chargées de terres et de graviers, parfois avec des épis en fascines aussi. Ces travaux étaient plus importants qu'on ne le croit: à Karogne, sur 3.5 km. les ouvrages étaient à peu près identiques à ceux de la correction générale. Entre St-Léonard et Sierre, les digues étaient nombreuses mais trop faibles, avec un couronnement trop étroit (1m. à 1 m. 50), ne pouvant pas servir de chemin pour conduire les matériaux de réparations des brèches. La section entre Ardon et la Dranse était celle où on avait le moins digué; tandis que, entre Massongex et le Léman, sur 22 km. on comptait le plus d'ouvrages de défense. Seul l'entretien coûtait environ 250.000 fr. par an, somme énorme pour l'époque. Le manque de plan d'ensemble était la grande lacune: au moment des crues les eaux débordaient sur un point faible et prenaient les digues à revers.

Dès le début du XIXème siècle, la lutte contre le fleuve se précise: on sent le besoin de s'unir; les députés des communes de Riddes à Martigny se réunissent devant le Conseil d'Etat; on discute du retrecissement du lit du fleuve, de sa correction, on constate la difficulté d'entretenir les ponts et les routes, les députés font appel à l'Etat pour supporter les frais d'un endiguement général. Toutes ces discussions aboutirent à la loi de 1832 qui donnait à l'Etat le pouvoir d'imposer aux communes les travaux les plus indispensables, mais les communes devaient en supporter les frais. Les travaux continuèrent à être exécutés sans corrélation, l'entente était difficile, le Rhône formant limite en-

Au fil des jours

Evidemment, on aura tout vu. On ne peut cependant, s'éterniser sur les exploits d'une faune humaine qui se transforme, avec un tel enthousiasme, en eau de boudin et en chair à saucisse!

C'est pourquoi, avant d'aller plus avant, dans les pays de la découverte, j'ai pensé aux requins qui suivent les navires. Ils avalent ce qui tombe des lavoirs du pont: déchets, ficelles, vieux papiers, boîtes de sardines, etc. Et leur hâte est si grande qu'ils ne prennent pas le temps de voir ce qui est mangeable et ce qui ne l'est pas.

Il faut avoir bon estomac pour digérer ces objets hétéroclites. Le requin possède un ventre d'acier. C'est, d'ailleurs, une bête à peu près intuitive, d'une vitalité formidable.

On a vu des requins se déchirer, s'entre-dévorier s'ôter par lambeaux, la queue, le ventre, le dos, n'avoir plus de bon que la tête et les os et continuer de frétiller et de mordre, comme si rien n'était arrivé de particulier dans leur existence de voraces.

Tou compte fait, une partie de l'espèce des curieux plantigrades qui nous entourent, communément et avec lesquels nous lions parfois conversation, pensant que ce sont gens qui nous ressemblent, paraît vouloir dépasser la tribu requine, dans ses plus mémorables exploits d'engloutissements.

On aura tout vu: il paraît que dans certaines régions du pays, on assiste actuellement à un «run» sur les objets en aluminium. Cela découlerait d'un récent communiqué de presse, selon lequel l'emploi de l'aluminium serait désormais interdit pour la fabrication de certains articles de ménage et de sport en aluminium, et se sont jetés en conséquence sur les dits objets.

J'aurais beaucoup aimé voir cette chasse affolée dans les magasins, après des objets de nécessité fabriqués à Neuhausen ou à Chippis. Le spectacle ne devait pas manquer d'originalité.

A la rigueur, on comprend que quelques pères Goriot collectionnent des bouts de pain sec et des débris de tabac!

Cela peut leur donner l'illusion des temps d'abondance, avant l'hébététe finale! Mais un «run» sur des batteries d'aluminium, expliquez-moi à quoi cela a bien pu servir?

L'homme-frappé-par-la-psychose-de-guerre «travaille de la casserole». Il engloutira tout, comme le requin, ou comme Ugolin, qui mangeait ses enfants pour leur conserver un père.

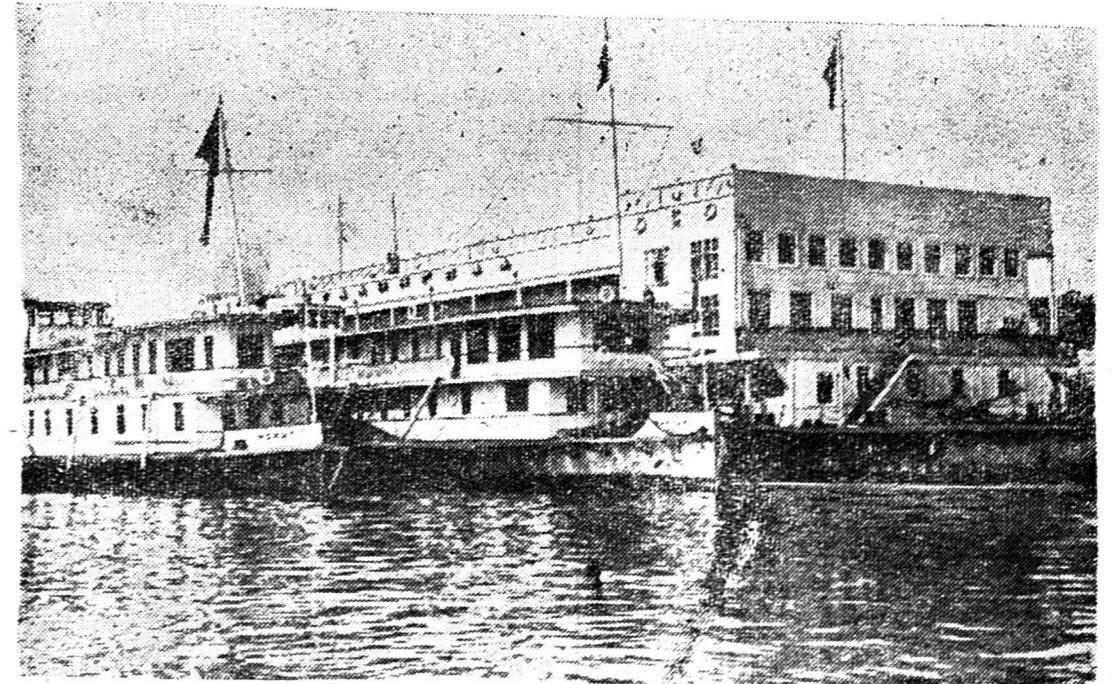
R. de la Maya.

IMPRESSIONS D'UN AMERICAIN RENTRANT D'EUROPE

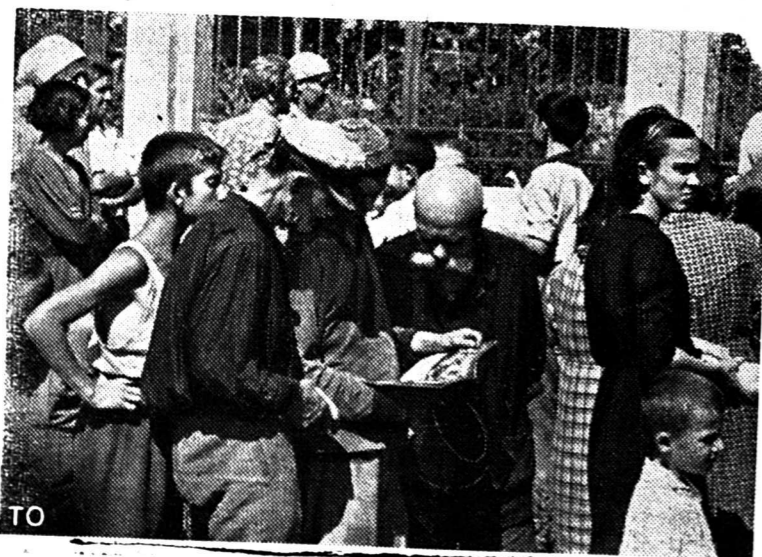
Le Révérend Charles Joy, chef du service européen de l'aide aux réfugiés, qui vient de passer 11 mois en Europe occidentale, résumant ses impressions à la presse, a affirmé que les Alliés tablent trop sur le blocus économique pour battre l'Allemagne. Or, celle-ci ne se déclarera vaincue par la faim que lorsque tous les habitants des régions occupées seront morts eux de faim « Si nous dépendons du facteur temps pour gagner la guerre, nous perdrons tous nos amis en Europe. Notre seule réponse, ajouta le Révérend Charles Joy est de gagner grâce à une défaite militaire de l'ennemi et non par l'épuisement économique de celui-ci ».

tre les communes se déplaçait donnant lieu à des conflits nombreux.

Cependant, depuis le milieu du XIXème siècle, une lente évolution se produit dans les esprits, on comprend le besoin de l'union de tous sous l'autorité de l'Etat, on se rend compte de la nécessité de rectifier le lit du fleuve, de le rétrécir, vers 1820 on avait coupé la boucle du Rosel, le terrain était préparé pour entreprendre le grand œuvre.



Un débarcadère sur la Volga, dans la ville stratégique de Stalingrad



L'attente des nouvelles du front, dans une ville russe

L'inauguration de la Fabrique de Drap Valaisan

La cérémonie que nous avons annoncée se déroula samedi, par une journée splendide et avec le concours d'invités officiels.

De nombreux invités de Suisse romande et allemande les entourant. A dix heures du matin, la visite des installations a lieu et provoque l'admiration de tous.

Cette visite fut suivie de la bénédiction de la fabrique par M. le Rd curé Brunner. Il accompagna le rituel latin d'un bref et excellent sermon en français.

Dans un nouvel intermède, on entend une œuvre jouée au hackbrett par M. Dell Luigi. M. Kuntschen, président de la ville, remercie à son tour au nom de la Commune et de la population séduoise.

Elle eut assurément de l'influence sur son mari. M. Kuntschen évoque de même les très grandes qualités personnelles de M. Jossen, l'associé de M. Insand. Dans la mesure où elle dépendra de la sympathie des autorités de Sion, la prospérité de l'entreprise ne peut qu'être vue sous l'angle le plus favorable.

M. Rimé, de Lausanne, apporte ses vœux et félicitations au nom de la Maison qu'il représente. Il y joint une pensée affectueuse en l'honneur de la sympathique cité séduoise dont l'accueil lui est allé droit au cœur.

On entend encore MM. Ubersax, au nom de l'Ass. des voyageurs-détailants; Ducrey, des magasins Ducrey, de Martigny; Jossen, Gilliard, M. Amacker, M. le curé Brunner, qui voit déjà poindre en ville de Sion, une véritable dynastie de tisserands.

Le Maennerchor « Harmonie », dirigé par le fin et spirituel M. Amacker, chanta ensuite plusieurs œuvres très belles en langue allemande.

Une réception en plein air avait été préparée dans les jardins de la fabrique. Elle remporta plein succès. Et les invités du plateau suisse eurent déjà tout loisir de familiariser leur palais avec quelques grands crus du terroir, car les champs circulèrent avec rapidité, grâce à la dextérité professionnelle des garçons... livreur!

Le dîner fut servi à la Planta. Simple, bien composé, à la Valaisanne, il fut accompagné d'un substantiel repas audilif. Nous avons compté pas moins d'une quinzaine de discours, interventions, etc.

vingt. Grâce à sa qualité, le drap valaisan s'imposera sur le marché. Il souhaite que rien n'entrave ou n'amolisse jamais une telle qualité.

Dans une surprise très goûtée, le Maennerchor présente plusieurs très belles œuvres écrites par M. Haenni père. Elles enchantent l'auditoire. Et c'est au tour de M. Troillet de se lever pour exprimer, au nom du Gouvernement, la joie qu'il éprouve aujourd'hui, de pouvoir assister à cette inauguration d'une nouvelle industrie en ville de Sion. Il s'agit d'une petite industrie et c'est de quoi le Valais, riche en grosse industrie, mais pauvre en entreprises moyennes, a le plus besoin.

M. Troillet estime que de telles initiatives doivent être encouragées. La Fabrique de Drap Valaisan était une nécessité. Elle crée une attache avec la terre, par la mise en valeur de la laine du pays. Elle permet d'étendre la possibilité d'élevage du mouton et la création d'un drap spécial tiré de cette laine.

Le haut commandement de l'armée allemande communique: Une déclaration publiée le 2 septembre par le ministère britannique de la guerre et diffusée par l'agence Reuter dit: Le communiqué allemand a annoncé que les orateurs émis par les Anglais lors du coup de main de Diéppe disaient que les prisonniers devraient avoir les mains libérées, afin qu'ils ne puissent détruire leurs papiers.

En vertu de cette déclaration, le haut commandement de l'armée allemande a levé les mesures annoncées le 2 septembre 1942 à midi contre les prisonniers de guerre britanniques. Le texte de cette déclaration anglaise sera également porté à la connaissance des prisonniers de guerre britanniques.

On annonce officiellement de Prague: Dans sa séance publique du 3 septembre, le Tribunal d'Etat de Prague a condamné à mort par fusillade et à la saisie de leurs biens, le doyen du corps ecclésiastique de l'Eglise orthodoxe tchèque à Prague, Jan Sonnevend, l'évêque de cette même église, Gorazd Matej Palik, de son vrai nom, le chapelain de l'Eglise orthodoxe Charles Borromée à Prague, Dr Wladimir Petrek, et le prêtre de la même église orthodoxe, Vaclav Ciki.

Le Conseil fédéral a remis à l'Assemblée fédérale le 25me rapport sur les mesures prises en application de l'arrêté fédéral du 14 octobre 1933 concernant les mesures de défense économique contre l'étranger et un message concernant la prolongation de l'arrêté fédéral du 22 juin 1939.

Dans son message, le Conseil fédéral recommande la prorogation de l'arrêté du 22 juin 1939 jusqu'à fin 1945. Il souligne que cette prolongation s'impose absolument dans les circonstances actuelles. Tant que dureront les hostilités il ne sera pas possible, sans les pouvoirs accordés par l'arrêté du 22 juin 1939, de résoudre le problème des difficultés économiques de plus en plus nombreux qui se posent au Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral a ratifié un deuxième accord supplémentaire à l'accord commercial entre la Confédération suisse et la République slovaque signé le 7 août 1942 à Bratislava. Celui-ci contient une convention sur l'abaissement des droits de douane suisses sur les cimaises.

Une convention identique a été conclue avec la Croatie. APPROVISIONNEMENT EN ENERGIE ELECTRIQUE PENDANT L'HIVER L'Office de guerre de l'industrie et du travail communique: Il a été souvent question, ces derniers temps, de savoir si la consommation d'énergie électrique serait restreinte et, dans quelle mesure, l'hiver prochain.

La guerre et les événements

MESURES RAPPORTÉES

Le haut commandement de l'armée allemande communique: Une déclaration publiée le 2 septembre par le ministère britannique de la guerre et diffusée par l'agence Reuter dit: Le communiqué allemand a annoncé que les orateurs émis par les Anglais lors du coup de main de Diéppe disaient que les prisonniers devraient avoir les mains libérées, afin qu'ils ne puissent détruire leurs papiers.

En vertu de cette déclaration, le haut commandement de l'armée allemande a levé les mesures annoncées le 2 septembre 1942 à midi contre les prisonniers de guerre britanniques. Le texte de cette déclaration anglaise sera également porté à la connaissance des prisonniers de guerre britanniques.

EXECUTIONS D'ECCLÉSIASTIQUES A PRAGUE

On annonce officiellement de Prague: Dans sa séance publique du 3 septembre, le Tribunal d'Etat de Prague a condamné à mort par fusillade et à la saisie de leurs biens, le doyen du corps ecclésiastique de l'Eglise orthodoxe tchèque à Prague, Jan Sonnevend, l'évêque de cette même église, Gorazd Matej Palik, de son vrai nom, le chapelain de l'Eglise orthodoxe Charles Borromée à Prague, Dr Wladimir Petrek, et le prêtre de la même église orthodoxe, Vaclav Ciki.

CONFÉDÉRATION JUSQU'À FIN 1945

Le Conseil fédéral a remis à l'Assemblée fédérale le 25me rapport sur les mesures prises en application de l'arrêté fédéral du 14 octobre 1933 concernant les mesures de défense économique contre l'étranger et un message concernant la prolongation de l'arrêté fédéral du 22 juin 1939.

Dans son message, le Conseil fédéral recommande la prorogation de l'arrêté du 22 juin 1939 jusqu'à fin 1945. Il souligne que cette prolongation s'impose absolument dans les circonstances actuelles. Tant que dureront les hostilités il ne sera pas possible, sans les pouvoirs accordés par l'arrêté du 22 juin 1939, de résoudre le problème des difficultés économiques de plus en plus nombreux qui se posent au Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral a ratifié un deuxième accord supplémentaire à l'accord commercial entre la Confédération suisse et la République slovaque signé le 7 août 1942 à Bratislava. Celui-ci contient une convention sur l'abaissement des droits de douane suisses sur les cimaises.

APPROVISIONNEMENT EN ENERGIE ELECTRIQUE PENDANT L'HIVER

L'Office de guerre de l'industrie et du travail communique: Il a été souvent question, ces derniers temps, de savoir si la consommation d'énergie électrique serait restreinte et, dans quelle mesure, l'hiver prochain. Etant donné les petites quantités de charbon attribuées, on s'est notamment demandé si le chauffage des locaux à l'électricité serait permis.

Nonobstant la mise en service probable de nouvelles usines électriques l'hiver prochain, des restrictions ne pourront pas être évitées. Quelles seront-elles et quand seront-elles ordonnées, on ne saurait encore le dire. Cela dépendra en grande partie des conditions hydrologiques, attendu qu'il faudra avant tout régler la situation d'après la production d'énergie par les usines au fil de l'eau. Les usines à accumulation devront être tenues en réserve le plus souvent possible.

Toutes les catégories de consommateurs devront s'accommoder de restrictions semblables à celles de l'hiver dernier, étant entendu que les ménages devront les subir les premiers, afin de permettre à l'industrie et à l'artisanat de maintenir autant que possible leur degré d'emploi. Pour ce qui est spécialement du chauffage des locaux à l'électricité, il devra être absolument interdit au fort de l'hiver. Il ne pourra être permis dans une mesure restreinte pendant les mois intermédiaires que si les conditions hydrologiques sont favorables.

Si ces conditions ne s'améliorent pas sensiblement ces temps prochains, le chauffage à l'électricité devra déjà être interdit en octobre.

„LUY“ L'apéritif apprécié se trouve dans tous les bons Etablissements du Valais.

de bouquets pour le papa et pour Mme et M. Jossen. Puis, il y eut un flot d'autres fleurs, lettres, télégrammes de souhaits tous sous le signe « Excelsior et Gloria ».

CHRONIQUE VALAISANNE

HEREMENCE - A l'Assemblée primaire

Hier, dimanche, l'Assemblée primaire d'Heremence a ratifié, à l'unanimité moins 2 voix, la nouvelle convention passée avec l'E.O.S. sur la base des nouvelles prescriptions fédérales sur la matière.

ST-MARTIN - Incendie

Le 4 septembre, un incendie a éclaté à Bongarten sur St-Martin, par Euseigne. Il a détruit deux granges et une maison d'habitation. Les pompiers arrivèrent aussitôt sur les lieux et réussirent à sauver un raccard et une petite maison voisine. Les dégâts sont évalués à 10,000 fr. Les immeubles incendiés étaient la propriété de Mlle Catherine Moix. On croit que le sinistre a été provoqué par la lente carbonisation de débris, sur une fumassière attenante à l'une des granges sinistrées.

UN ARRÉTÉ SUR LES VENDANGES

Le Conseil d'Etat a pris l'arrêté suivant concernant la future récolte du vignoble: Il est interdit de commencer les vendanges avant la ou les dates qui seront fixées officiellement.

Il est interdit d'ouvrir les pressoirs et de recevoir des vendanges avant les jours qui seront prévus. Pour l'expédition éventuelle des moûts primeurs, une autorisation devra être sollicitée au Département de l'Intérieur.

CHANGEMENTS AU COUVENT DES PERES CAPUCINS DE SION

Ensuite des décisions prises par le Définitoire de la Province suisse des Capucins, les changements suivants ont lieu au Couvent de Sion:

a) Pères quittant Sion pour Lucerne: le P. Arnold, comme Provincial; pour Schüpfheim: le P. Winfried; pour Bulle: le P. Aloyse, comme gardien; pour Fribourg: le P. Laurent; pour St-Maurice: le P. Agnel. b) Pères arrivant à Sion: depuis St-Maurice, le P. Julien, comme Gardien; depuis St-Maurice également: le P. Louis; depuis Bulle: le P. Appolinaire, comme prédicateur à la Cathédrale; depuis Rapperswil: le P. Lucius; depuis Fribourg: le P. Joseph Aloyse; depuis Rome: le P. Odoric.

Le P. Rémy, ancien Gardien, reste à Sion comme Vicaire.

LE PERE ALOYSE NOUS QUITTE

Appelé par ses supérieurs à la haute charge de Gardien du Couvent de Bulle, notre bon Père Aloyse nous quitte. Tous ceux qui l'ont connu ont apprécié ses qualités de cœur et d'intelligence. Il faisait si bon se trouver en sa compagnie. Quelle chose de surnaturel rayonnait de sa personne toute de simplicité, de bonté, de douceur. Les Tertiaires et amis de St-François garantiront de leur cher Père Directeur un reconnaissant souvenir; la Fraternité des hommes, en particulier, lui doit sa reconstitution et sa vitalité actuelle. C'est la première fois depuis son érection canonique en 1888 que cette Fraternité est dotée d'un discrétaire composé uniquement de Tertiaires laïques.

Pour votre constante sollicitude, pour vos judicieux conseils, pour votre sage direction, Père Aloyse, merci!

frère Pascal.

MOUTONS ET CHEVRES DE BOUCHERIE

L'Office de guerre pour l'alimentation communique:

Comme toujours à pareille époque, l'offre de moutons de boucherie a augmenté. Le nombre de points nécessaires à l'acquisition de mouton sera temporairement réduit, dès lundi 7 septembre 1942, afin d'assurer l'écoulement de cette marchandise. Cette réduction est également valable pour la chèvre. On peut obtenir 100 grammes de viande de mouton et de chèvre avec 50 points. Il en est de même pour la viande de cheval, les saucisses et produits fabriqués avec celle-ci.

UNE ASCENSION DIFFICILE

Le Président du Grand Conseil au sommet du Mont-Blanc de Seillon



Photo Plü Gabus

Nous avons reçu communication seulement ces jours de la réussite d'une ascension très difficile: celle du Mont-Blanc de Seillon. L'escalade a été effectuée le 14 août écotulé par M. Emile Bourdin, président du Grand Conseil et l'excellent guide Basile Bourmisan. Les photos que nous avons examinées, dues à l'amabilité d'un officier alpin, qui a croisé la petite caravane sur les sommets, nous ont montré les alpinistes pleins de force et d'entrain, ce qui est un éloquent témoignage en faveur de leur endurance. Il est vrai qu'il s'agit d'un groupe de montagnards expérimentés et entraînés.

COURS DE VINIFICATION

La Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles communique:

Un cours gratuit de vinification aura lieu dans les locaux de la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne (Montabert) le jeudi 24 septembre prochain.

Le programme de ce cours comporte des exposés théoriques sur: le traitement mécanique de la vention des moûts, la fermentation alcoolique, l'emploi de l'acide sulfureux en vinification, les soins à la futaie, etc.

Une heure sera consacrée à des exercices pratiques (traitement de futaies altérées).

Adresser les inscriptions d'ici au vendredi 18 septembre à la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, qui enverra le programme-horaire du cours.

Un deuxième cours comportant les traitements usuels des vins, les recapages, les transvasages, la clarification, les altérations et la mise en bouteilles des vins, etc., sera donné en décembre. Un communiqué ultérieur renseignera les intéressés sur la date fixée.

AUX C. F. F.

Est nommé conducteur de locomotive IIe classe, à Brigue: Porchet Henri.

Le mécanicien Studer Félix, à Brigue, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

REGLEMENTATION DU COMMERCE DU BETAIL DE BOUCHERIE

On nous écrit: Une nouvelle ordonnance fédérale organise le commerce du bétail de boucherie sur des bases toutes nouvelles. Dès le 14 septembre 1942, les bouchers ne sont plus autorisés à s'approvisionner directement chez le producteur. Le commerce est interdit entre bouchers et agriculteurs, entre bouchers et marchands, entre les marchands entre eux; il reste libre entre producteurs et marchands et entre les producteurs entre eux. Les bovins destinés à la boucherie doivent être présentés à une commission de taxation, qui les apprécie et leur attribue les prix fixés par les instances fédérales. Les producteurs sont payés comptant et les bouchers repréentent les animaux aux prix payés aux vendeurs avec un supplément de 10 cts. par kg. poids vif.

Des dispositions spéciales sont prévues pour les régions de montagne. Dans les communes écartées où une réception régulière du bétail n'est guère possible, les bouchers de la localité peuvent acheter du bétail directement auprès des producteurs « à condition que les prescriptions publiées par l'Office fédéral du contrôle des prix soient respectées. » Si le nombre des animaux présentés devient par trop insuffisant, des livraisons obligatoires peuvent être imposées. Dans ce cas, les autorités fédérales préciseront aux Cantons le contingent de bovins qu'ils doivent fournir. Les offices cantonaux les répartiront ensuite entre les communes et celles-ci désigneront les propriétaires qui auront à se saisir de leurs bêtes.

En face de ces nouvelles prescriptions, les réactions des milieux paysans sont très diverses. Les uns y voient une entrave intolérable et se demandent pourquoi l'Etat s'arroge une nouvelle tâche, celle de marchands de bestiaux? Les autres, plus patients et plus résignés, ne s'émeuvent pas outre mesure; ils se conforment à cet état de choses; ils savent que nous vivons dans des temps extraordinaires et les restrictions commerciales exigées par les circonstances ne leur paraissent pas si dures quand ils comparent leur sort à celui de nos voisins.

Il est bien certain que cette ordonnance dérange de vieilles habitudes, lèse des intérêts particuliers et des situations acquises. Elle permet toutefois à l'agriculteur de liquider son bétail en tout temps et lui évite des pertes d'argent. En Valais elle nous préserve d'une baisse catastrophique des prix; celle-ci se serait sans doute produite en automne quand les agriculteurs devront adapter leurs troupeaux à la maigre récolte fourragère de cette année.

Le Département fédéral de l'Economie publique justifie son ingénierie dans le commerce du bétail de boucherie par la nécessité « d'assurer en tout temps et suivant un plan établi les besoins nécessaires en viande, à des prix acceptables et dans les conditions les plus favorables quant aux frais de transport. »

Il s'agit donc en l'occurrence d'augmenter la production. Le but poursuivi sera-t-il atteint? Cela dépendra surtout des prix. Le paysan éprouve quelque répulsion contre les mesures étatiques. Et le meilleur moyen de l'encourager à produire toujours plus n'est pas de laisser poindre à l'horizon la casquette du gendarme, mais bien de rémunérer à des prix raisonnables et selon la qualité la marchandise qu'il livre.

IMPORTANTS POURPARLERS COMMERCIAUX GERMANO-SUISSES

Une nouvelle officielle annonce que depuis août dernier ont eu lieu à Berlin des négociations menées, du côté suisse, par M. Holz, directeur de la Division fédérale du commerce, Homborg et Kuhn, conseillers. L'entente a pu être réalisée à l'égard d'importantes questions relatives à notre ravitaillement et à nos échanges commerciaux avec des pays tiers. La délégation suisse est rentrée de Berlin le 5 septembre. Elle fera aussitôt rapport au Conseil fédéral.

LA FETE DES COSTUMES A FRIBOURG

Cette fête, qui se déroula hier, obtint le plus vif succès. 1500 costumes de toutes les régions du pays défilèrent. Mgr Besson prononça une allocution à la cathédrale St-Nicolas.

FONDATION « POUR LA VIEILLESSE »

(Comm.) Les 76730 fr. qui ont été distribués en secours ordinaires en 1941 ont été répartis entre 1412 vieillards, 583 hommes et 829 femmes.

De ces 1412 personnes 255 avaient de 64 à 69 ans; 393, de 70 à 74 ans; 406, de 75 à 79 ans; 327, de 80 à 89 ans; 31, de 90 et au-delà.

Plus de la moitié de nos protégés dépassent donc les 74 ans.

IMPRIMERIES ET SOCIÉTÉS

Nous lisons dans le « Confédéré » les très intéressantes remarques suivantes:

« Les imprimeries qui éditent un journal se font, en général, un devoir de soutenir dans la mesure du possible les sociétés et institutions quelconques en accordant dans leurs colonnes une large hospitalité aux communiqués les plus variés: convocation de séances, rapports sur l'activité annuelle, comptes-rendu des concerts, etc.

Ces services bénévoles ne trouvent malheureusement pas toujours leur récompense. Quand il s'agit de passer une commande d'imprimés, il arrive parfois qu'on la confie à un appareil multigraphique quelconque et l'on se contente d'un travail dont la bienfaisance laisse souvent à désirer.

Il suffira sans doute de faire appel au bon sens et à la solidarité des sociétés pour qu'elles comprennent leur devoir et leur véritable intérêt, afin qu'elles mettent en pratique le proverbe si actuel qui veut qu'une main lave l'autre.

Et alors comme naguère, le journal pourra s'occuper avec la même sollicitude et sans aucune arrière-pensée des sociétés et contribuer à leur développement au sein de nos cités.»

A ces lignes, il y a lieu d'ajouter encore qu'il est vraiment navrant de constater, parfois, l'ingratitude démontrée par certaines personnes qui ne connaissent le chemin de l'imprimerie du journal que pour placer leurs communiqués gratuitement et confient ensuite leurs imprimés se rapportant à l'objet du communiqué en question, à un autre établissement... Un petit geste de délicatesse de leur part serait, à l'occasion, également bien placé.

LE RAISIN DE TABLE

Dans une interpellation au Grand Conseil vaudois, le député Paquier, socialiste, Vevey estime que le prix de vente du raisin de table, tels qu'il fut pratiqué l'an dernier fut exagéré et empêcha les classes modestes de s'en procurer. Il demande s'il ne serait pas possible de mettre quelques milliers de kilos de raisin à la disposition des personnes à revenus modestes à des prix abordables. L'organisation de marchés de raisin raffermirait mieux que des bonnes paroles les liens qui unissent la ville et la campagne.

LES SUITES D'UN GROS EBOULEMENT

Au cours du violent orage qui se produisit, il y a quelques jours, un éboulement de cailloux et de boue se produisit au pied des collines, devant Uvrier.

Devant la maison de Mme Marie Mudry, la masse d'eau et de cailloux fit irruption remplissant les caves et les écuries d'une hauteur de 1 m. 30.

Terrorisée, Mme Mudry, qui était âgée de 85 ans, voulut se rendre dans sa chambre, et dans sa course elle glissa et se brisa le fémur. Cette vénérable personne vient de décéder, après de cruelles souffrances, des suites de ce singulier accident, provoqué par l'émotion au cours de l'orage.

NOUVELLES RÉSUMÉES

- Un nouveau bombardement de Rouen a eu lieu dimanche matin. Une centaine de bombes ont été lancées causant des dégâts effrayants. On compte 140 blessés.
- Radio-Moscou annonce que les Allemands avancent lentement vers le Volga et le Caucase.
- L'aviation russe a bombardé les villes de Koenigsberg et Budapest.
- Un raid anglais eut lieu, vendredi soir sur Brème. Les dégâts furent énormes. Dans un rayon de 8 kilomètres, les hangars et les toits ont été arrachés par le souffle des explosions.

— Une alerte aérienne de jour s'est produite dimanche à Londres.

— Le général Franco a remanié son conseil des ministres. Il a écarté du pouvoir son beau-frère, M. Serrano Sunner.

— Les troupes germano-roumaines se sont emparées du grand port russe de Novorossisk (mer Noire).

Chronique sédunoise

A LA DIXENCE

(Corr. Trois mois après le commencement des travaux, l'eau du torrent de Praz-Fleuri coule maintenant dans le lac des Dix constituant ainsi un sérieux apport à la réserve de cet important bassin d'accumulation. Ceci grâce à la célérité avec laquelle les travaux ont été exécutés.

ETAT CIVIL

Mois d'août 1942
NAISSANCES

Wuilloud Françoise-Marie, de Maurice, de Collombey. Oggier Albert Joseph, d'Armand, de Inden. Robert-Tissot Christiane, de William, de La Chaux-de-Fonds. Dalèves Arthur, d'André, de Sembrancher. Maret Jean, d'Albert, de Bagnes. Baret Anne-Marie, de Basile, de Grimisuat. Jost Josianne, de Walter, Ermen. Ebener Rose-Marie, d'Adolphe, de Blatten. Luyet Marie-Françoise, de Martin, de Savièse. Leyat Christian Ulysse, de Pierre, de Sion. Berclaz Danielle, de René, de Randogne. Panchard Jean-Jacques, de Bernard, de Bramois. Podio Marco Guido, d'Emile, de nationalité italienne. Gay-Crosier Andrée, d'André, de Trient. Ulrich Lilianne Evelyne d'Ernest, d'Allerdorf (Schwyz). Schweighauser Jean Jacques, de Walter, de Bottingen (Bâle-Camp.). Comte Suzanne, de Charles, de Sion. Roch Jean-Claude, de

Gustave, de Port-Valais. Léonardo Posca, de Marco, de Feschel. Burgener Antoinette d'Alfred, de Saas-Fée.

MARIAGES

Prince Hermann, commerçant, de Joseph, à Sion et Briand Elsa, de Joseph, d'Albin, à Sierre. Fournier Jean, de Jean, commerçant, d'Evolution, à Sion et Jost Ida Hélène, de Jean, de et à Sion. Jordan Albert, de Louis, droguiste, d'Orsières, à Sion et Rielle Berthe Jeanne, de et à Sion. Duc Albert, tailleur, de et à Sion et Panlet Berthe, de Julien, de Chavornay, à Sion. Jungsten Jakob, garçon boucher, de Törbel, à Sion et Meichry Lina, de Feschel, à Sierre. Schneider Jean Alfred, assurances, de Matzingen (Thurgau) à Martigny-Bourg et Meyer Germaine, de Félix, de et à Sion.

DECES

Domiciliés: Zuchuat Victorien, de Jean-Baptiste, de Grimisuat. Catzat Hélène, de Xavier, de Vex.

Non domiciliés: Claivaz Rachel, de Félicien, de Nendaz, 2 mois. Schmid Henri, de Bramois, 43 ans. Benguerel Oscar, de Louis Gustave, de Chaux-de-Fonds, à Vétroz, 56 ans. Sierro Marie Madeleine, d'Anloine, d'Hérenence, 57 ans. Sauthier Joseph-Louis, de Jean-Pierre, de Conthey, 82 ans. Fardel Léon, de Basile, d'Ayent, 11 ans. Proz Claude, de Fernand, de Conthey, 3 mois. Zermatten Daniel, de St-Martin, 66 ans. Zufferey Tobie, de François, de Sierre, 63 ans.

Sion Hockey-Club. — L'assemblée générale aura lieu le jeudi 10 septembre, à 20 h. 30, au Café de l'Ouest. Tous les jeunes gens intéressés au hockey sur glace sont cordialement invités.

C. A. S., Groupe de Sion. — Les 12 et 13 septembre course subventionnée au Jädigraft. Renseignements et instructions au stamm mercredi le 9, ou auprès du chef de course Henri Fellay.

« AU VIEUX VALAIS »

Sans qu'il soit nécessaire de venir sur nos lignes de l'autre jour, soulignons l'excellente atmosphère de cordiale hospitalité de la journée d'ouverture. Jusqu'à tard dans la nuit, la clientèle défilait et admira. Est-il rien nécessaire d'ajouter. Le succès a été complet.



Monsieur MUDRY-HUBER et ses enfants Germaine, Josiane, Jean-Claude, à Uvrier; Monsieur REVAVAZ-CERRIX et famille, à Uvrier;

Monsieur DERIVAZ-REVAZ et ses enfants, au Bouveret;

Monsieur DELORME-REVAZ, à Paris, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

Marie MUDRY-REVAZ

à Uvrier

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et cousine, décédée accidentellement, dans sa 88^{me} année munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu mercredi, le 9 septembre, à 10 h., à St-Léonard.
P. P. E.

FOOTBALL

Hier, notre jeune équipe se déplaça à Sierre pour un match en faveur de la Croix-Rouge et après un dur combat, le match se termina par 3-3. Félicitons l'équipe sédunoise et donnons-nous rendez-vous dimanche prochain sur le terrain de Sion pour un match de championnat opposant le F. C. Juniors de Martigny à celui de Sion.
J. S.

Mise en valeur de la récolte maraichère

La population ayant procédé à l'extension des cultures, la superficie des cultures maraichères a plus que doublé depuis la guerre. Comme les récoltes de 1942 sont abondantes, l'offre dépasse souvent la demande sur les marchés et les prix se maintiennent dans les limites de ceux de l'année dernière, lorsqu'ils ne sont même pas inférieurs.

Les consommateurs sont donc instamment priés de ne rien laisser perdre au cours des prochaines semaines, de s'alimenter le plus possible en légumes frais et de mettre tous les excédents en conserve, au moyen de séchage, de la stérilisation ou de la fermentation. Il est rappelé qu'au printemps prochain les importations de légumes seront probablement nulles, les autres denrées alimentaires rares et que les conserves seront les bienvenues.

Les entreprises industrielles qui, par manque de terrain, n'ont pu mettre de petits jardins à la disposition de leurs travailleurs feraient bien de leur distribuer des légumes et de les encourager à constituer des provisions pour l'hiver.

Signalons les communications des offices fiduciaires de légumes au sujet des achats avantageux et rappelés qu'actuellement les tomates, les concombres, les choux-fleurs, les carottes, les choux, les salades, les laitues et les blettes sont bon marché.

Avec la collaboration de tous, il doit être possible de mettre en valeur la totalité de notre abondante récolte maraichère.
C. P. No 19. — 3 septembre 1942.

OFFICE DE GUERRE POUR L'ALIMENTATION.

Chasseurs!

Pour vos achats de
MUNITIONS
adressez-vous à la Maison

Pfefferlé & Cie

SION Dépôt fédéral des Munitions et Poudres - Tél. 2.10.21

Fusils de chasse - Carabines - Accessoires
— Expéditions par retour du courrier —

TÉLÉPHONE
Mise au concours de places d'apprenties

Les jeunes filles de nationalité suisse, âgées de 17 à 20 ans, ayant une bonne instruction secondaire, connaissant au moins deux langues nationales, désireuses d'entrer au service du téléphone, sont invitées à adresser leurs offres écrites à l'Office soussigné.

Les offres contiendront une courte biographie de la postulante et seront accompagnées de certificats d'étude, de bonnes mœurs et de l'extrait de naissance ou de l'acte d'origine.

Délai d'inscription: 19 septembre 1942.
Office téléphonique Sion.

vendeurs

avec connaissance des langues allemande et française
Offres manuscrites à Tavaro S. A., à Genève, en joignant un curriculum vitae et une photographie.

APPRENTIE vendeuse

Fille de 17-19 ans, de confiance et active, demandée par Maison d'Alimentation de Sion Salaire dès le début. Adresser offres en indiquant âge, sous chiffre 308 au bureau du journal.

A vendre

Pressoir 75 brantes, modèle américain, état de neuf. Prix modéré. S'adresser chez René Solioz, la Siterie, Sion.

A louer au centre de la ville
beau magasin
d'angle avec confort et sous-sol convenant à tout commerce.
Ecrire sous chiffres P 5370 S Publicitas Sion.

Maçons

10 bons maçons trouveraient du travail pour une longue durée au chantier de la Nouvelle Caserne à Sion. **Entreprise Meyer & Dubuis, Sion.**

Pressoir

granit, 70-80 brantées, roulement sur billes, à vendre. Gustave Dubuis, Sion

Leçons

latin, français, allemand.
S'adresser au bureau du journal.

Jeune comptable

ayant quelques années de pratique cherche emploi. S'adresser par écrit au bureau du journal.

Jeune veuve

ayant petit bien, avec deux enfants, désire faire connaissance de Monsieur 40 ans, en vue de mariage. Ecrire sous chiffre 800 au bureau du journal.

Jolie chambre meublée

à louer, tout confort.
S'adresser au bureau du journal.

Sommelière

sachant 2 langues cherche place dans bon café sérieux; de préférence Sion ou Sierre. Ecrire Mila A. Duperhuis, Quartier 123, Villeneuve (Vaud)

Madame Delacoste

PROFESSEUR DE CHANT ET DE PIANO
Diplôme 1er prix Conservatoire Genève et Milan

de retour

Inscriptions de 1 à 2 heures
Maison Wütrich, Rue des Remparts
Prière aux anciennes élèves de s'annoncer immédiatement.

Evitier le battage prématuré du blé

Les producteurs des différentes régions de pays viennent de commencer à battre leur blé. Or, ces battages ne sont pas seulement destinés à fournir du blé de semence. Le beau temps qui a régné pendant les moissons a permis de rentrer rapidement les gerbes. Il est donc d'autant plus nécessaire de laisser reposer les céréales en tas, jusqu'à ce qu'elles aient leur fermentation et se débarrassent de leur excès d'humidité. Même si la moisson s'est faite par le beau temps, il n'est possible de conserver le grain que si la fermentation des gerbes est terminée. Il convient de rappeler, en outre, que le battage de céréales qui ont déjà fermenté et se sont bien ressuyées est beaucoup plus facile et que le rendement en est plus élevé.

Pour toutes ces raisons, avant de battre leur blé tantum priés d'attendre les producteurs sont insque les céréales aient complètement fermenté. Si l'on a déjà procédé au battage, le grain ne doit pas être mis en sacs ou dans des arches trop profondes, mais entreposé dans un endroit sec et aéré, mis en tas ne dépassant pas 20 cm. de hauteur, souvent ventilé et brassé. De cette manière seulement, les pertes seront évitées. Plutôt que de battre prématurément leurs céréales, les agriculteurs doivent maintenant consacrer tout leur temps aux divers travaux qui requièrent leur présence sur les champs moissonnés, en particulier le déchaumage et les semailles de mélange fourragère pour l'automne.
ADMINISTRATION FEDERAL DES BLÉS
C. P. No 21 — 5 septembre 1942.

Horlogerie-Bijouterie **Boillat**
Rue du Rhône SION Répar. soignées

FABRIQUE ROMANDE D'OBJETS DE PANSEMENTS, S. A.

— Lausanne —
MM. les actionnaires sont convoqués en
Assemblée Générale Ordinaire
pour le samedi 19 septembre 1942, à 17 heures, à l'Hôtel de la Paix, à Lausanne.

ORDRE DU JOUR:

- Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale;
- Rapport du Conseil d'Administration;
- Rapport des vérificateurs des comptes; approbation des diés et déchargé au Conseil d'administration et aux vérificateurs;
- Répartition des bénéfices;
- Augmentation du capital social;
- Election d'un nouvel administrateur;
- Divers.

Le Bilan et le Compte de profits et pertes de l'exercice 1942, le rapport des contrôleurs et celui du Conseil d'administration sont à la disposition des actionnaires au siège social.
Le Conseil d'administration.
Lausanne, le 4 septembre 1942.

LEÇONS PRIVÉES

Latin Allemand
S'adr. à P. 5289 S Publicitas Sion.

Suis acheteur de tout gibier chamois, lièvres, etc.
aux plus hauts prix du jour.

LAMON Boucherie

Sion Tél. 2.10.54

Occasion

A vendre une trentaine de chaises de café, comme neuves, 1 paravent rouleau 4 m. sur 180, pour restaurant. 1 armoire à 2 portes. S'adresser chez Fasoli, rue des Abattoirs, Sion.

ON DEMANDE

une bonne sommelière parlant les deux langues, pr un grand café à Sion.
S'adr. bureau du journal

On cherche

pour tout de suite, jeune fille, aimant les enfants, propre et active, pour aider au ménage et pouvant coucher chez elle. S'adresser à Mme André de Preux, Planta, Sion.

On demande

jeune fille
honnête pour aider tous les matins dans ménage soigné. S'adr. par écrit, sous E. S. au bureau du journal.

A VENDRE

potager à 2 trous, à l'état de neuf; 1 cafetière électrique, 125 volts. S'adr. à Publicitas Sion sous P. 5418 S.

COMPTOIR SUISSE 23e

Lausanne 12-27 septembre 1942
Billets simple course valables pour le retour

Quelle Maison du Valais engagerait
employé intéressé
ou collaborateur contre un apport de 2-3000 fr.? Offres par écrit sous chiffre P. 5263 S. Publicitas, Sion

Je suis acheteur
voitures modèle récent
Payement comptant.
Salon Auto-Cycle, Genève, 2 Place Métropole, 51 rue du Rhône, Téléphone 4.88.77.

Entreprise de travaux publics disposant d'outillage pneumatique et du personnel nécessaire se chargerait de l'exécution de

Travaux en galeries et exploitation de mine
Faire offres écrites sous chiffre Q. 29829 L. à Publicitas, Lausanne.

Faire-part mortuaires
AVIS MORTUAIRES
exécutés à toute heure par l'

IMPRIMERIE GESSLER
Tél: ateliers (Av de la Gare) 2.19.05
" appartement (rue des remparts) 2.15.84

MONTAG 7 u. DIENSTAG 8 im 20,30 im KINO LUX

WIEDER EIN BOMBEN-LACHSCHLAGER
WIE KONTEST DU VERONIKA!
mit GUSTI HUBER und WOLF ALBACH-REMY
So frech und pikant ist diese Geschichte, dass sie uns in helles Entzücken versetzt! EIN GROSSFILM!

T. S. F.

EMISSIONS DE SOTTENS

Mardi 8 septembre

7.10 Réveil-matin. 7.15 Informations. 11.00 h. Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Pour la famille. 12.35 Cortège et Menuet, de la « Petite Suite », Debussy. 12.45 Informations. 12 h. 55 Gramo-concert, 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses, 18.05 Musique légère. 18.20 L'orientation nouvelle dans l'éducation physique de la jeunesse, 18.30 Scherzo, Bozza. 18.5 Le français de quelques écrivains. 18.40 De tout et de rien. 18.45 Danses hongroises, Brahms. 18.55 Le micro dans la vie. 19

h. 15 Informations. 19.25 Le programme de la soirée. 19 h. 30 Radio-écran. 20.00 Disques récents. 20.15 Le Procureur Hallers. 22.05 Sérénade pour douze instruments, Jean Français.

Mercredi 9 septembre

7 h. 15 Informations. 11 h. Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12 h. 30 Concert. 12.45 Informations. 13.00 Fagotin au micro. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.05 Emission pour la jeunesse. 18.50 Petit concert pour la jeunesse. 19.00 Chronique fédérale. 19.15 Informations. 19.25 Le bloc-notes. 19.26 Au gré des jours. 19.35 Le Quintette Fred Adison. 20.45 La poésie des cloches. 21.00 Concert par l'ensemble instrumental de Radio-Genève. 21.30 Oeuvres de musiciens suisses. 22.20 Informations.

La conquête de la terre

(Suite)

Par Mlle M. A. Bondallaz, Professeur à l'Institut de Commerce de Martigny.

Les Travaux et l'outillage

Tous les travaux agricoles se faisaient alors à la main. En effet, ce n'est que beaucoup plus tard que l'homme domestiquera les animaux et les pliera à son service personnel, leur faisant porter ou tirer des fardeaux. Alors seulement la charrue fera son apparition; charrue de bois, bien simple au début. C'était un vulgaire tronc d'arbre, coudé naturellement à l'extrémité inférieure pour ouvrir le sol et guidé par un unique mancheron adapté verticalement. Ce n'était, en somme, qu'une reprise en plus grand du bâton coudé utilisé comme houë. Tout grossier qu'il était, cet appareil engendrera de tels progrès dans l'art de cultiver la terre, que les hommes le

divinisèrent en quelque sorte, le faisant descendre des cieux, apporté par les dieux eux-mêmes. Mais à l'époque lacustre, tous ces progrès n'avaient pas encore été réalisés. L'agriculture disposait de très petits moyens et devait, par conséquent s'exercer sur des territoires de peu d'étendue. Elle était certainement l'œuvre de la femme, comme actuellement chez la plupart des peuplades africaines et asiatiques. Il faudra attendre que de plus vastes étendues aient été conquises à l'exploitation humaine et que les animaux aient été domestiqués, pour voir l'agriculture devenir tâche masculine. Mais cela ne s'accomplira qu'au début des âges historiques.

La culture la plus importante était celle des céréales. Suivons donc, tout au long de l'année, les cours des travaux, les semailles, la moisson, le battage, qui amenaient le blé dans les greniers et les silos

à portée de la main des hommes.

Sur la terre, préparée par leur grossier labourage, les femmes jetaient le grain à la volée. Il était enfoncé par le piétinement des gens ou des bêtes comme cela se pratique encore dans l'ancienne Egypte. Sur les petits terrains, la méthode était peut-être analogue à celle observée en Chine où les grains étaient placés en un dans des trous creusés tout exprès et comblés au fur et à mesure. Pour recouvrir le grain de terre, on utilisait sans doute des claies de branchages entrelacés que l'on promenait sur le champ. Mais de ces instruments, il ne nous reste rien et l'on manque aussi de documents certains concernant la méthode adoptée pour les semailles et les conditions dans lesquelles elles se faisaient. Les champs étaient probablement entourés d'une haie de branchage ou d'un mur de pierres sèches, ainsi qu'on le voyait à Rome dans l'antiquité, pour empêcher les gens et les bêtes de traverser les jeunes cultures.

Une fois le grain en terre, c'est la nature seule qui travaille. Lorsque l'agriculture sera devenue la plus importante de toutes les activités des hommes et celle dont ils tirent presque toute leur subsistance, les religions auront toutes des divinités protégeant spécialement les travaux des champs et des rites seront accomplis pour les rendre favorables. Mais à l'époque lacustre, l'agriculture n'occupait encore dans la vie économique qu'une place peu importante, la chasse et la cueillette subvenant pour la plupart à l'alimentation humaine. C'est pourquoi il n'existait vraisemblablement pas de culte à des divinités de la terre. Du moins n'en retrouve-t-on aucune trace. (A suivre)

LA SUISSE AURA-T-ELLE SON PORT DE MER SUR LA MEDITERRANEE

Le journal « Paris-Soir » qui paraît à Paris, a publié sous la signature d'un de ses envoyés spéciaux, l'information suivante que publie la « Gazette de Lausanne »: « Un grand projet va devenir une réalité: Port Saint-Louis du Rhône sera demain le premier accès suisse sur la Méditerranée. La situation économique actuelle créée par la guerre et le blocus a mis la Confédération helvétique dans l'obligation de trouver rapidement un débouché sur le monde. Par sa position, Port Saint-Louis offre cette possibilité immédiate.

Après les Martigues, après l'étang de Berre, après une plaine aride et marécageuse où les taureaux vivent en liberté, Port Saint-Louis surgit brusquement au bord même du fleuve. Petite ville pittoresque, aux toits de tuiles rouges, ses installations portuaires sont situées au centre de l'immense delta que forme le Rhône avant de se jeter dans le golfe du Lion. En fait, Saint-Louis est un port récent. A la fin du siècle dernier, un ingénieur, M. Ardouin, père de Mme la maréchale Pétain, reliait le Rhône, à l'anse de Port Saint-Louis par un canal, faisant ainsi d'un petit hameau méridional la plaque tournante de la France fluviale.

Aujourd'hui, le maire de Saint-Louis a d'autres ambitions. Il ne lui suffit pas que sa petite cité soit passée en un demi-siècle de trente à cinq mille habitants. Il veut en faire un grand port.

Il sait qu'il le peut. Il sait que pour que ses efforts deviennent réalité, il suffit de peu de chose. Il suffit que certains pourparlers en cours aboutissent, que dans certains bassins du port et certains réduits soit créée une zone franche et Port Saint-Louis deviendra alors le trait d'union entre Genève et la mer, une sorte de port franc, un port suisse sur la Méditerranée ».

LE PROBLEME DES PRIX DANS L'AGRICULTURE

(suite)

Riches moissons

Et les moissons? Elles sont faites aussi, un peu partout. On peut dire que, cette année, les champs de blé et autres céréales, avoine et orge surtout, ont été magnifiques. Quelle jouissance pour le regard, au cours des promenades champêtres de l'été, lorsqu'il se pose sur ces rectangles d'or plaqués un peu partout dans nos campagnes! De loin, le spectacle est très beau, de cette sorte de damier multicolore, où alternent toutes les teintes possibles de vert et d'or. Et de près? On est obligé de convenir que la science a du bon, puisque c'est elle, en définitive, qui a permis à notre agriculture d'accomplir tant de progrès. Ou que l'on aille, du champ le plus modeste jusqu'au plus étendu, les épis se présentent sous le même aspect riche et cossu.

Dans tous les domaines de l'activité humaine, le proverbe: « Aide-toi, le ciel t'aidera », est d'une vérité évidente; mais elle est plus limpide encore dans les choses de l'agriculture, car ici, la part de travail du Créateur saute aux yeux des plus indifférents.

Les moissons sont donc faites, sauf dans les régions montagneuses, et voilà encore une belle provision de richesses mises à l'abri, dont tout le monde profitera bientôt. Quel sera le rendement de ces grames? Il est à présumer qu'il sera aussi très réjouissant. Et pour le blé comme pour le foin, on peut dire qu'une récolte faite dans de bonnes conditions, le tout étant bien sec et de qualité, est assurée d'un riche rendement.

Si nous parlions aussi des glaneurs et glaneuses? Ils sont légion, et l'on peut être assuré que les conseils — multipliés par les journaux et la radio — de recueillir tous les épis oubliés, ont été fidèlement suivis. Quelques kilos de graines pour les poules, ou de farine pour les humains, voilà une denrée rare et précieuse, et qui, même en si minime quantité, est appréciée.

Quelques chiffres ne seront pas de trop pour nous faire comprendre au prix de quel travail doit s'acheter le pain que nous mangeons. Les paysans savent, mais beaucoup d'autres gens ignorent quelle est la surface nécessaire, par exemple, pour obtenir un kilo de grain. On calcule, en effet, qu'un champ de blé qui s'est comporté normalement doit fournir, en moyenne,

21 à 23 kilos de grain à l'are; autrement dit, une surface d'un mètre carré produit de 210 à 230 grammes de grain. On peut en conclure qu'un champ de grandeur moyenne, ayant par exemple 100 m. de long sur 40 de large, et couvrant par conséquent une superficie de 4000 mètres carrés, doit donner environ 900 kilos de grain.

C'est, évidemment, un chiffre assez respectable. Mais il y aurait un autre calcul, trop long à faire ici, pour savoir combien on peut faire de pain avec cela, ainsi que la quantité qui serait nécessaire pour nourrir toute la population de notre pays. C'est probablement sur la base de ces calculs que M. Wahlen a construit son « plan », et c'est à cause d'eux aussi que « plan », et c'est à cause d'eux aussi que nous avons vu, cet été, dans quelle énorme proportion les champs de blé ont dû envahir nos campagnes.

Grâce à l'effort accompli, nous aurons nous dit-on, du pain en suffisance, alors qu'au cours de la guerre précédente, on se rappelle combien il nous fut mesuré chichement.

Disons en terminant que, même dans nos campagnes les plus reculées, la culture du blé se fait de plus en plus scientifiquement et mécaniquement. Scientifiquement, parce que les instituts agricoles, officiels ou autres, coopèrent étroitement avec les paysans, même les plus modestes, en leur fournissant des semis soigneusement sélectionnés. Mécaniquement, parce que le moteur, qui s'est beaucoup simplifié et perfectionné, est maintenant mis à la portée de toutes les bourses. Sous sa forme la plus simple, par exemple, il fait marcher le couteau de la faucheuse qu'un cheval suffit à trainer; plus puissant, il remplace encore le cheval, tandis que l'homme guide sa faucheuse comme il ferait d'une charrue. Ou bien alors, on a le puissant tracteur, que l'on peut « atteler » à n'importe quel engin roulant, et qui va partout.

Nous pourrions encore parler des pommes de terre, dont la récolte s'annonce belle aussi. Mais nous y reviendrons plus tard.

En résumé, nous pouvons dire que l'année agricole, jusqu'ici, a été fort satisfaisante, excellente même à certains égards, et cette constatation doit être pour nous une raison d'espérer, malgré tout, en un avenir non point souriant, mais certes beaucoup moins sombre que l'on aurait pu le craindre.



DU COMBUSTIBLE QUI SERA LE BIENVENU CET HIVER

Au Danemark, pays ne possédant aucun gisement de charbon, on s'est vu dans l'obligation d'extraire la tourbe d'une manière intensive depuis la guerre.

Voici une Danoise en train de superposer des morceaux de tourbe pour les faire sécher.



Après la bataille

Emmily Bronlé

LES Hauts DE HURLE-VENT

No 55

Hindley était assis en face de moi, la tête appuyée sur sa main; peut-être méditait-il sur le même sujet. Il avait cessé de boire avant d'avoir perdu la raison et n'avait ni bougé ni parlé depuis deux ou trois heures. On n'entendait dans la maison rien d'autre que les hurlements du vent, qui secouait les fenêtres de temps en temps, le faible crépitement des charbons et le bruit sec de mes mouchettes quand il m'arrivait de raccourcir la mèche de la chandelle. Hareton et Joseph étaient dans leur lit, profondément endormis sans doute. C'était triste, très triste. Tout en lisant, je soupirais, car il semblait que toute joie eût disparu du monde pour n'y jamais revenir.

Ce pénible silence fut enfin rompu par le bruit du loquet de la cuisine. Heathcliff était revenu de sa veillée plus tôt que d'habitude, à cause de la tempête soudaine, je suppose. La porte était verrouillée et nous l'entendîmes faire le tour pour entrer par une autre. Je me levai et l'expression de mes sentiments me vint aux lèvres malgré moi. Hindley, qui tenait les yeux fixés sur la porte, se retourna et me regarda.

— Je vais le laisser dehors cinq minutes, s'écria-t-il. Vous n'y voyez pas d'objection?

— Non, vous pouvez même le laisser dehors toute la nuit, répondis-je. N'hésitez pas. Mettez la clef dans la serrure et tirez les verrous.

Earnshaw obéit avant que son hôte eût atteint le devant de la maison. Puis il avança sa chaise de l'autre côté de ma table et se pencha, cherchant dans mes yeux de la sympathie pour la haine brûlante qui jaillissait des siens. Comme il avait l'aspect et les sentiments d'un assassin, ce n'est pas exactement ce qu'il y trouva; mais ce qu'il y découvrit suffit pour l'encourager à parler.

— Vous et moi, dit-il, avons l'un et l'autre un grand compte à régler avec cet homme! Si nous n'étions lâches ni l'un ni l'autre, nous pourrions nous émir pour en finir. Etes-vous aussi faible que votre frère? Endurerez-vous tout jusqu'au bout sans jamais essayer de le lui faire payer?

— Je suis lasse maintenant d'endurer, répondis-je, et je serais heureuse de trouver une vengeance qui ne retomberait pas sur moi-même. Mais la traîtrise et la violence sont des lances à deux pointes: elles blessent ceux qui y ont recours plus grièvement que leurs ennemis.

— La traîtrise et la violence sont la juste récompense de la traîtrise et de la violence! s'écria Hindley. Mrs Heathcliff, je ne vous demande que de rester immobile et muette. En êtes-vous capable, dites? Je suis sûr que vous auriez autant de plaisir que moi à assister à la fin de l'existence de ce démon. C'est la mort qui vous attend si vous ne prenez pas les devants, et pour moi, c'est la ruine. Le diable emporte cet infernal coquin. Il frappe à la porte comme s'il était déjà le maître

ici. Promettez-moi de vous taire, et avant que l'horloge sonne — il est une heure moins trois minutes — vous serez délivrée.

Il tira de sa poitrine l'arme que je vous ai décrite dans ma lettre et essaya d'éteindre la chandelle. Je parvins à la lui arracher et je lui saisis le bras.

— Je ne me tairai pas; vous ne le toucherez pas. Laissez la porte fermée et restez tranquille.

— Non! ma résolution est prise et, pardieu! je l'exécuterai, cria ce forcené. Je vous rendrai service malgré vous et justice sera faite à Hareton. Il est inutile de vous mettre marbré en tête pour me tirer d'affaire ensuite. Catherine n'est plus là. Pas un être vivant ne me regretterait ni ne rougirait de moi si je me coupais la gorge en ce moment... il est temps de faire une fin.

Autant eût valu lutter avec un ours ou raisonner avec un fou. La seule ressource qui me restait était de courir à la fenêtre et d'avertir la victime désignée du sort qui l'attendait.

— Vous feriez mieux de chercher refuge ailleurs cette nuit, m'écriai-je d'un ton plutôt triomphant. Mr Earnshaw est décidé à vous brûler la cervelle si vous persistez à essayer d'entrer.

— Vous feriez mieux d'ouvrir la porte, espère-t-il, répondit-il en m'appliquant une épithète que je préfère ne pas répéter.

— Je ne me mêlerai de rien, répliquai-je à mon tour. Entrez et faites-vous tuer si cela vous convient. J'ai fait mon devoir.

Là-dessus, je fermai la fenêtre et repris ma place au coin du feu. J'avais trop peu d'hypocrisie à ma disposition pour feindre

d'être inquiète du danger qui le menaçait. Earnshaw m'accabla de jurons, affirmant que j'aimais encore le scélérat et me prodigua toutes sortes d'insultes pour ma couardise. Quant à moi, dans le secret de mon cœur (et ma conscience ne me l'a jamais reproché), je pensais que ce serait pour lui une vraie bénédiction si Heathcliff le délivrait de sa misère; et que ce n'en serait pas une moindre pour moi-même s'il envoyait Heathcliff dans la demeure qui lui convient. Comme j'étais plongée dans ces réflexions, un coup que lança ce dernier dans la croisée derrière moi la fit tomber avec fracas, et dans l'encadrement apparut son visage sombre d'où jaillit un éclair sinistre. Les montants étaient trop rapprochés pour permettre à ses épaules de suivre, et je souris, exultant de me croire en sûreté. Ses cheveux et ses vêtements étaient blancs de neige et ses dents aiguës de cannibale, qui se montraient sous l'effet du froid et de la rage, brillaient dans l'obscurité.

— Isabelle, laissez-moi entrer, ou je vais en ferai repentir, «grogna-t-il», comme dit Joseph.

— Je ne puis pas commettre un meurtre, répondis-je. Mr Hindley est en sentinelle avec un couteau et un pistolet chargé.

— Faites-moi entrer par la porte de la cuisine.

— Hindley y sera avant moi, répliquai-je. Quel pauvre amour est le vôtre, qui ne peut supporter une averse de neige. Vous nous avez laissés en paix dans nos lits aussi longtemps qu'a brillé une lune d'été, mais au premier retour offensif de l'hiver, il faut que vous couriez vous met-

tre à l'abri. Heathcliff, à votre place, j'irais m'étendre sur sa tombe et y mourir comme un chien fidèle. Le monde assurément ne vaut plus pour vous la peine d'y vivre, je pense. Vous m'avez pénétrée de la conviction bien nette que Catherine était toute la joie de votre existence: je ne peux pas croire que vous songiez à survivre à sa perte.

— Il est là, n'est-ce pas? s'écria Hindley en se précipitant vers l'ouverture. Si j'arrive à passer le bras dehors, je peux l'atteindre.

Je crains, Hélène, que vous ne me considériez comme foncièrement mauvaise; mais vous ne savez pas tout, aussi ne vous hâtez pas de juger. Je n'aurais, pour rien au monde aidé ou encouragé un attentat même sur lui. Mais il m'était impossible de ne pas souhaiter qu'il fût mort. Aussi, fus-je terriblement désappointée, et épouvantée à la pensée des conséquences de mes railleries, quand il se jeta sur l'arme d'Earnshaw et la lui arracha des mains.

Le coup partit et le couteau, projeté en arrière, s'enfonça dans le poignet de son possesseur. Heathcliff l'en retira brutalement, en déchirant les chairs, et le jeta tout sanglant dans sa poche. Puis il prit une pierre, abattit le montant qui séparait deux fenêtres et sauta dans la pièce. Son adversaire était tombé sans connaissance sous l'effet de la violente douleur et du flot de sang qui jaillissait d'une artère ou d'une grosse veine. Le misérable le frappa à coups de pied, lui hauria la tête à plusieurs reprises sur les dalles, en me retenant d'une main pendant ce temps-là, pour m'empêcher d'aller appeler Joseph.

(à suivre)